

Le Jaseur des Cèdres

REVUE MUNICIPALE | MUNICIPALITÉ DES CÈDRES | NO 45 | MAI 2018

PROGRAMMATION ESTIVALE



WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
FACEBOOK.COM/MUNICIPALITEDESCEDRES



RAYMOND LAROUCHE
MAIRE



Monsieur Michel Proulx
District # 1



Monsieur Serge Clément
District # 2



Madame Aline Trudel
District # 3



Monsieur Bernard Daoust
District # 4



Monsieur Louis Thauvette
Secteur # 5



Monsieur Marcel Guérin
Secteur # 6

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	2
Affaires municipales	4
Urbanisme	8
Service des incendies	10
Bibliothèque	11
Services récréatifs et communautaires	13
Nous joindre	16

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Dame Nature a fait des siennes en prolongeant l'hiver jusqu'en avril mais enfin, le printemps est à nos portes! Afin de vous offrir une Municipalité propre et donner le coup d'envoi au printemps, les travaux de balayage de rues et de collectes de branches d'arbres ont débuté dès que la météo s'est montrée clémente !

Voici donc un bref aperçu des dossiers traités depuis la sortie du dernier Jaseur en mars dernier.

Le 5 avril dernier, nous avons rencontré nos auditeurs pour l'état des finances de la Municipalité pour l'année 2017. Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons terminé l'année avec un surplus ! Merci à l'équipe de gestionnaires et aux membres du Conseil pour leur bonne gestion !

En ce qui concerne les projets de cette année, Biblio Chez soi a été mis en service en mars dernier. Il s'agit d'offrir un service gratuit de livraison mensuelle ou à la demande, de livres et périodiques disponibles à la bibliothèque pour les usagers contraints de demeurer à domicile pour des raisons de santé ou handicap. Nous vous invitons à contacter la bibliothèque pour toute information. De plus, compte tenu que la plupart d'entre vous êtes en congé lors des jours fériés, de nouvelles heures de service et d'ouverture de la bibliothèque vous sont offertes afin que vous puissiez en bénéficier. Surveillez les heures d'ouverture.

En avril dernier, nous avons déposé une demande de subvention pour la construction du pavillon d'accueil avec terrasse sur le terrain municipal en rive du Fleuve dans le cadre du programme d'aide financière pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal.



Suite à la demande de subvention déposée au ministère de la Famille dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), nous avons reçu une aide financière de 12 000\$. Une Municipalité amie des aînés (MADA) est une municipalité qui met un frein à l'âgisme; sait adapter ses politiques, ses services et ses structures; agit de façon globale et intégrée; favorise la participation des aînés et s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté. Vous serez informé au cours des prochains mois de la mise en place de ce programme.

Je vous invite également à consulter les prochaines pages du Jaseur pour tout connaître des événements printaniers et estivaux ! Je suis convaincu que vous trouverez une activité qui saura vous plaire ! À cet effet, il n'y a pas que nous qui aimons mettre le nez dehors lorsque le soleil et la chaleur sont au rendez-vous, il y a aussi nos animaux de compagnie, notamment les chiens. À chaque année, les élus reçoivent plusieurs plaintes concernant la présence d'animaux dans les rues, les parcs, autour des résidences et lors d'événements. Nous demandons aux citoyens de collaborer et d'accompagner leur chien en laisse partout sur le territoire et les munir d'une muselière lorsqu'il y a des rassemblements de citoyens. De cette façon, humains et canins peuvent se côtoyer en toute quiétude et sécurité.

Nous vous invitons à consulter les procès-verbaux disponibles sur le site internet pour connaître les différents projets et dossiers en cours. Votre présence aux séances municipales est également très appréciée et une période de question vous est également allouée !

Au plaisir !

Raymond Larouche, maire

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du Conseil se déroulent tous les 2^e mardi de chaque mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville. Consultez notre calendrier ainsi que les procès-verbaux des séances municipales au www.ville.lescedres.qc.ca



DESCENTE À BATEAU 2018-2019

Afin d'obtenir un accès à la descente à bateau sur le chemin du Fleuve, vous devez vous procurer une clé à la réception de l'hôtel de ville du lundi au vendredi aux heures d'ouverture en vigueur. Un formulaire d'inscription doit être également complété lors de votre paiement et une carte d'identité vous sera demandée.

IMPORTANT

La clé des années 2016-2017 n'est plus valide. Vous devez obligatoirement vous procurer une nouvelle clé pour l'accès à la descente à bateau des années 2018-2019.

TARIFICATION

Résident : 30 \$ (2 ans)

Non-résident : 110 \$ (2 ans)

Consultez les heures d'ouvertures de l'hôtel de ville au www.ville.lescedres.qc.ca/pour-nous-joindre#localisation



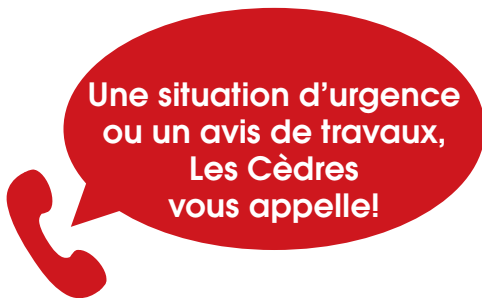
AVEZ-VOUS REÇU VOTRE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES ?

Dans le cas où vous n'auriez pas reçu votre compte de taxes municipales de l'année en cours, nous vous invitons à vous adresser au Service de taxation afin d'en obtenir copie. Puisque la date d'échéance du compte de l'année 2018 était le 7 mars, des frais d'intérêt et de pénalité seront appliqués à votre compte. Veuillez en informer notre Service de taxation dans les meilleurs délais.

Paiements rapides

Veuillez conserver vos coupons de code-barres pour les versements de taxes municipales lors de votre prochaine visite à la réception de l'hôtel de ville afin d'accélérer le traitement de paiement de votre compte.

SOMUM



**POUR VOTRE SÉCURITÉ
INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT !**

PortailLesCedres.somum.com ou contactez Mme Chantal Tremblay, agente aux relations avec le citoyen et aux communications pour de l'assistance au 450 452-4651 poste 239 ou ctremblay@ville.lescedres.qc.ca

SERVICE DE PATROUILLE LE SOIR ET LES FINS DE SEMAINE

Pour la quatrième année consécutive, un service de patrouille sillonnera nos rues en soirée et pendant les fins de semaine du 2 juin au 30 septembre. Pour le Service de l'urbanisme, cette patrouille est le prolongement de ses activités de vérification en dehors des heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Nous vous invitons à garder vos bonnes habitudes concernant, entre autre :

- l'utilisation de l'eau potable en respect au règlement;
- la promenade de votre chien en laisse et le ramassage de ses excréments;
- feu extérieur en respect au règlement;
- le respect en général de vos voisins.

Nos patrouilleurs seront présents pour la période estivale sur l'ensemble du territoire.



COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

La mise en place du programme de collecte des résidus alimentaires, le fameux bac brun, verra le jour à l'automne 2018 ! Soyez à l'affût des communications transmises au cours de l'été.



POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

La démarche d'élaboration de la politique de Municipalité amie des aînées (MADA) est officiellement lancée depuis l'annonce d'une subvention de 12 000\$ du Secrétariat aux Aînés. Le calendrier de réalisation de cette démarche s'échelonne sur 12 mois avec l'adoption d'une politique MADA prévue en mai 2019. Au cours de cette démarche, les organismes locaux, les personnes de tout âge, les institutions locales et régionales seront invités à s'exprimer sur leurs préoccupations et besoins relatifs aux grands thèmes que sont le Transport, l'Environnement, l'Économie, la Santé et bien d'autres sujets. Afin d'optimiser le processus de consultation et de concertation des acteurs du milieu dans cette grande aventure, la Municipalité a mandaté la firme Opcom-management en raison de son expertise en matière de consultation et concertation.

La Municipalité profitera également de l'opportunité de cette démarche d'élaboration d'une politique MADA pour réviser sa politique familiale actuelle qui fut adoptée en décembre 2012.

Dans les premières phases de cette démarche, un Comité de pilotage qui verra à la bonne démarche de ce mandat d'envergure sera formé en mai 2018. Ensuite, la phase de cueillette d'informations visant à offrir un diagnostic du milieu se déploiera en mai pour mener à une série de consultation des acteurs et organismes impliqués ainsi que du public en général au cours des mois de juin et juillet 2018. Nous envisageons être en mesure de produire une version préliminaire de la Politique MADA accompagnée de son plan d'action en octobre 2018.

Pour toute information sur la démarche MADA, veuillez contacter Mme Anne-Marie Déziel, coordonnatrice aux loisirs, amdeziel@ville.descedres.qc.ca.

Les mercredis 19 h Show

6 juin 19 h

MONOCHROME



ATLAS GÉO CIRCUS

20 juin 19 h

4 juillet 19 h

MELAO LATINO



YANNICK BERGERON LA CHIMIE

18 juillet 19 h

1er août 19 h

ELVIS FEVER



JEAN-FRANÇOIS BASTIEN

15 août 19 h

Sur la scène extérieure au parc Valade, 145 rue Valade
En cas de pluie, au Pavillon des bénévoles.



Les Cèdres

Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges



NAVETTE FLUVIALE

Ce lien inter-rives vous permet de traverser du Quai municipal de la Municipalité des Cèdres jusqu'à l'île aux vaches à Saint-Timothée. Il permet entre autres aux cyclistes de continuer le lien cyclable de la Route Verte et de rejoindre d'autres pistes cyclables en Montérégie. De plus, les passagers peuvent se rendre à la plage du Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée (plagevalleyfield.ca).

LA NAVETTE PEUT ACCUEILLIR JUSQU'À UN MAXIMUM DE 12 PASSAGERS ET 12 VÉLOS PAR TRAVERSE SELON LES TARIFS CITOYENS SUIVANTS :

Résident	Non -résident
Un aller-simple : 2 \$	Un aller-simple : 3 \$
Un aller-retour : 3 \$	Un aller-retour : 5 \$

*****PREUVE DE RÉSIDENCE OBLIGATOIRE**

HORAIRE DE LA NAVETTE FLUVIALE :

Du 19 mai au 25 juin 2018 :

Samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 18 h.

Du 28 juin au 3 septembre 2018 (fête du travail) :

Judis aux dimanches et jours fériés de 10 h à 18 h.

Du 8 septembre au 8 octobre 2018 :

Samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 18 h.

DÉCOUVREZ LES CÈDRES! Excursion fluviale et circuit patrimonial

Venez découvrir l'histoire du Coteau-des-Cèdres! La Municipalité vous offre la chance de vivre deux expériences uniques et enrichissantes sur l'histoire et le patrimoine de Les Cèdres.

La première activité a lieu sur le fleuve Saint-Laurent, à bord de la navette fluviale où vous serez transporté 300 ans en arrière par notre guide-animateur. Cette excursion fluviale vous en apprendra entre autres sur les Cageux, le fameux Rapids Prince, la Centrale Hydro-électrique des Cèdres, le Petit pouvoir, le chemin de fer, ainsi que sur plusieurs autres faits historiques. Du même coup, vous naviguerez sur notre magnifique fleuve !



La deuxième activité est un circuit pédestre dans le village de Les Cèdres. Dans ce circuit patrimonial, notre guide-animateur vous informera sur l'Église Saint-Joseph-de-Soulanges, l'ancienne boulangerie du village, la maison du célèbre peintre Bernard Séguin Poirier ainsi que d'autres personnages marquants du patrimoine.

Les deux activités sont sous réservation seulement. Le maximum de participants est de 12 personnes par parcours. Selon les conditions météorologiques, l'activité pourrait être reportée.

Pour plus d'informations et pour consulter les horaires :

www.ville.lescedres.qc.ca

Mme Marie-Josée Richer 450 452-4651, poste 224

reservation@ville.lescedres.qc.ca

PLAGE DU PARC DES ÎLES-DE- SAINT-TIMOTHÉE : TARIF RÉDUIT POUR NOS CITOYENS

Une entente sera prochainement conclue avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield afin d'offrir aux citoyens de la Municipalité des Cèdres, un tarif préférentiel pour l'accès à la plage des îles-de-Saint-Timothée, dès la saison estivale 2018. Surveillez le fil de nouvelles du site internet de notre Municipalité ainsi que notre Facebook pour connaître les nouveaux tarifs qui seront rendus publics en juin prochain.



FIERTÉ DE LES CÈDRES

Politique de subvention à l'élite – volet sportif

EN VÉLO : UNE TÊTE, UN CASQUE

Les chutes à vélo peuvent causer de graves blessures à la tête et même la mort. Évitez le pire : portez un casque qui vous protégera en cas d'accident.



LE CASQUE, UNE ARMURE POUR VOTRE TÊTE!

CET ÉTÉ PARTAGEONS LA ROUTE

Le conducteur d'un véhicule routier peut dépasser un cycliste à l'intérieur de la même voie de circulation, à condition que la manœuvre soit sans danger et qu'il respecte les règles suivantes :

1. Réduire la vitesse de son véhicule
2. Maintenir la distance prescrite entre son véhicule et le cycliste tout au long de la manœuvre :



1,5 m sur les routes où la limite est de plus de 50 km/h



1 m sur les routes où la limite est de 50 km/h ou moins

Plus de conseils

Pour obtenir plus de conseils sur le partage de la route et la sécurité à vélo, visitez saaq.gouv.qc.ca/velo.



Camille Leduc : compétition de Flag-football

Camille Leduc fait partie de l'équipe Flag Football Lac-St-Louis. Elle a participé, en janvier 2018, au tournoi qui a eu lieu à Sarasota en Floride. Le Conseil municipal a accordé une subvention de 250 \$.



Haylee Reid, Noémie Roy : compétition de Cheerleading

Haylee Reid et Noémie Roy sont de jeunes filles qui font partie de l'équipe des Flyers de Pierrefond. Elles participeront, en 2018, à plusieurs compétitions de calibre élite. Le Conseil municipal a accordé une subvention de 250 \$ à chacune d'elles. En finale au Championnat du monde de Orlando, l'équipe a fini au 2^e rang mondial sur 26 équipes.



Clara Schweitzer : compétition de Cheerleading

Clara Schweitzer fait partie de l'équipe des Wrecking Parck du Centre Coyote à Candiac. Elle participera, en 2018, à plusieurs compétitions de calibre élite. En finale au Championnat du monde de Orlando, l'équipe a fini au 5^e rang mondial sur 26 équipes. Et parce qu'ils ont été la meilleure équipe canadienne en finale, ils ont gagné la nation cup qui leur attribue le titre de grand champion canadien. Le Conseil municipal a accordé une subvention de 250 \$



LES CÈDRES EN MODE ÉTÉ

Voici de bonnes pratiques à adopter durant l'été :

- À l'intérieur des parcs et des endroits publics, ne jetez pas de déchets par terre : utilisez les poubelles mises à votre disposition.
- Gardez votre pelouse à moins de 15 cm (6 pouces) et votre terrain propre et sans déchets (éviter d'accumuler ou d'entreposer des objets de toute sorte)
- Avec le beau temps, il est toujours plaisant de prendre des marches, soyez courtois et laissez la priorité aux piétons. Le soir, soyez visible avec des bandes réfléchissantes.
- Utilisez un balai au lieu d'un boyau d'arrosage pour nettoyer votre entrée.
- Récupérez et réutilisez l'eau de pluie est un bon moyen d'économiser l'eau potable.

UN SERVICE EN SOIRÉE POUR MIEUX VOUS SERVIR

- Le Service de l'urbanisme sera ouvert les jeudis soirs jusqu'à 20 h (à partir du 31 mai jusqu'au 6 septembre 2018);
 - Rencontres sans rendez-vous en avant-midi. Profitez-en pour déposer votre demande ou prendre votre information directement auprès de la personne responsable du traitement des demandes pour l'intervention que vous projetez;
 - Rendez-vous : il est possible d'obtenir un rendez-vous avec la personne responsable du traitement des demandes pour l'intervention que vous projetez.
- Nous souhaitons ainsi accroître l'accessibilité au Service pour les citoyens et réduire les délais relatifs à l'émission des permis et certificats d'autorisations en réservant du temps de qualité aux officiers pour la vérification des demandes.
- Vous pouvez vous adresser à la réception du Service de l'urbanisme :
- au comptoir de 9 h à 16 h 30/vendredi de 9 h à 12 h (jeudi de la période estivale : 9 h à 20 h)
 - par téléphone au 450 452-4651 poste 225
 - par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@ville.lescedres.qc.ca

N'oubliez pas de prévoir un délai au traitement de vos demandes en saison haute (de mai à septembre)

UNE PELOUSE VERTE ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Obtenir une pelouse en santé, ce n'est pas si compliqué! Et nul besoin de sortir le boyau d'arrosage à chaque belle journée. En adoptant des trucs simples et pratiques, vous arriverez à maintenir une pelouse en santé tout en préservant cette richesse collective qu'est l'eau potable.

Consultez nos conseils sur le site Internet :
www.ville.lescedres.qc.ca



ARROSAGE

L'utilisation extérieure de l'eau potable est assujettie à certaines règles sur le territoire de la Municipalité. En effet, il est important de savoir que l'arrosage est permis entre le 15 mai et le 1^{er} octobre, à la condition qu'il n'y ait pas d'interdiction d'arrosage émise par la Municipalité, selon les dispositions suivantes :

Lorsque l'arrosage est mécanique ou automatique :

- de 20 h à 22 h ;
- les adresses paires les jours pairs;
- les adresses impaires les jours impairs.

Lorsque l'arrosage est fait avec une lance ou un pistolet à fermeture automatique tenu par une personne :

- en tout temps;
- seulement les fleurs, les potagers et les arbustes.

Lorsqu'il y a ensemencement ou plantation d'une nouvelle végétation :

- de 20 h à 23 h lorsque l'arrosage est mécanique ou automatique;

- en tout temps lorsque l'arrosage est fait avec une lance ou un pistolet à fermeture automatique tenu par une personne;
- tous les jours pour 15 jours consécutifs;
- avec un permis d'arrosage de la Municipalité.

Notez qu'il est interdit en tout temps, d'utiliser l'eau potable pour nettoyer les aires de stationnement ainsi que d'arroser lorsqu'il pleut!



VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DU SECTEUR OUEST

[Tous les immeubles à l'ouest du chemin Saint-Féréol]

Pour les vidanges des installations septiques prévues cette année, chaque résident sera avisé au minimum deux semaines avant l'intervention, au moyen d'un avis écrit. Il n'est pas nécessaire d'être présent sur les lieux lors de la vidange. Toutefois, les couvercles devront être accessibles, dégagés et il devra être possible de les ouvrir pour l'entrepreneur.

Vous pouvez consulter l'itinéraire des interventions sur le site internet de la Municipalité.

<http://www.ville.lescedres.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/environnement/fosses-septiques>





FEUX, FOYERS EXTÉRIEURS ET ÉTAT D'URGENCE

FEUX À CIEL OUVERT

Il est interdit de faire des feux à ciel ouvert entre le 30 mai et le 1^{er} novembre et des feux d'artifices sans avoir obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès du Service de sécurité incendie.

FOYERS EXTÉRIEURS

Les normes suivantes doivent être respectées:

- seuls les foyers extérieurs préfabriqués, brevetés et conçus spécifiquement à cet effet sont permis;
- les foyers extérieurs doivent être installés de façon permanente sur une surface incombustible;
- tous les foyers doivent être entièrement entourés de pare étincelles (grillage) et doivent être pourvus d'une cheminée, elle-même munie d'une grille pare étincelles;
- un seul foyer extérieur par terrain;
- les foyers doivent être situés à une distance sécuritaire d'un minimum de 5 mètres (16 pieds) de tout bâtiment (maison, cabanon, etc.), au moins 3 mètres (10 pieds) de tous matériaux combustibles et à 4 mètres (13 pieds) des limites de propriété;
- en aucun cas les foyers peuvent être utilisés sur une galerie, une véranda, un balcon ou toute autre construction combustible;
- évitez l'utilisation lors de vents atteignant une vitesse supérieure à 20 km/h;
- évitez de placer les foyers sous les lignes et servitudes aériennes;
- ne jamais laisser un appareil sans surveillance lorsqu'il fonctionne;



- brûlez que du bois prévu à cet effet. Les résidus de matériaux de construction, les déchets divers ainsi que les feuilles des arbres, ne peuvent être brûlés dans ce type d'installation. En tout temps, le Service de sécurité incendie peut demander d'éteindre le feu en raison de plaintes ou de non-respect de la réglementation;
- il est prohibé, en tout temps, de créer une fumée dont la densité est nuisible à la viabilité et à la santé publique.



LA TROUSSE D'URGENCE

Avoir une trousse d'urgence à la maison est important. Elle doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre.

Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez annuellement son contenu. Remplacez au besoin les piles et les réserves d'eau.

Pour connaître les articles essentiels à avoir dans votre trousse, consultez le site suivant :

www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile

Pour tous renseignements supplémentaires, communiquez directement avec le Service de sécurité incendie au 450 452-4651, poste 231 (pour urgences 9-1-1).



BIBLIOTHÈQUE GABY-FARMER-DENIS

DÉCOUVREZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE AU
<http://www.mabibliotheque.ca>

ABONNEMENT

Comment s'abonner ?

EN BIBLIOTHÈQUE ou

EN LIGNE : services

à distance seulement

Ce type d'abonnement vous donnera droit à :

- l'emprunt de livres numériques;
- l'accès à distance aux revues, journaux et bases de données;
- l'accès à distance à des cours de langues, de bureautique, de multimédia, de technique de frappe au clavier, d'apprentissage de la lecture pour les enfants de 4 à 8 ans;
- l'écoute de musique en ligne;
- la consultation d'encyclopédies et dictionnaires;
- l'accès à des mots croisés;
- la consultation de « Mon dossier » et la modification de votre mot de passe;
- etc.

Pour obtenir l'accès uniquement aux services à distance, remplissez le formulaire d'abonnement en ligne au www.mabibliotheque.ca



VIVRE UNE RETRAITE BRANCHÉE ! FORMATION GRATUITE AU IPAD EN SEPTEMBRE !

Une série de dix cours pour apprendre à utiliser la tablette électronique. Découvrez tous les secrets du iPad et ses multiples usages. Formation gratuite pour les adultes de 50 ans et plus.

Pour inscription

450 452-4250 P. 221



HORAIRE

Dimanche	Fermé
Lundi	11 h – 15 h
Mardi	13 h – 20 h
Mercredi	18 h – 20 h
Jeudi	13 h – 20 h
Vendredi	Fermé
Samedi	9 h – 12 h (midi)

141, rue Valade, Les Cèdres

Tél : 450 452-4250

Télé. : 450 452-2860

Courriel : biblio@ville.lescedres.qc.ca

Facebook : <https://fr-ca.facebook.com/bibliolescedres/>

NOUVEAU :
Nous serons ouverts
certains jours fériés.
Informez-vous
auprès de la
bibliothèque.

« BIBLIO CHEZ-SOI » SERVICE DE PRÊT À DOMICILE



Une livraison mensuelle (ou à la demande) de documents de la bibliothèque faite gratuitement chez vous.

Qui est éligible ?

Pour les usagers contraints de demeurer à domicile pour des raisons de santé ou handicap. Pour plus d'informations, communiquez avec votre bibliothèque.

NOUVEAU SERVICE!



Pour plus d'informations, communiquez avec votre bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



CLUB TD

Tu as entre 6 et 12 ans, tu aimes explorer et découvrir de nouvelles choses... Sous le thème de nourrir tes passions, deux animatrices te proposent des ateliers pour tous les goûts. Confection de crème glacée, élevage de créatures préhistoriques, expériences, magie, peinture à jet d'air... Les jeunes explorateurs TD sont pour toi !!! Tous les mardis de 13 h 30 à 16 h 30 à la bibliothèque. Inscriptions du 23 juin au 23 août 2018. Nous te remettons un passeport lecture et tu pourras t'inscrire à nos activités. On vous attend !



TENTE À LIRE

Deux animatrices se déplaceront dans vos parcs avec leurs boîtes aux trésors. Elles racontent des histoires et animent les livres. Un beau moment pour développer l'éveil à la lecture chez les tout-petits. Pour les plus grands, une belle sélection de romans, documentaires, BD... pour le plaisir de lire à l'extérieur. Venez nous voir sous la tente. En cas de pluie, l'activité aura lieu à la bibliothèque. Nous vous attendons !!!

Parcs :

- Haut-Chamberry
- Daviau
- Émile
- Sophie
- Jeanne
- Quai municipal

EXPOSITION ITINÉRANTE

Venez découvrir l'exposition-mallette ornithologique qui sera exposée à la bibliothèque du 1^{er} au 31 août.

JEUX DE SOCIÉTÉS

Que ce soit pour s'amuser les jours de pluie ou encore jouer aux échecs de façon géante, venez découvrir notre belle collection de jeux de société à utiliser en consultation sur place ou en prêt. Veuillez noter que pour la période estivale, le scrabble duplicata prendra relâche. N'hésitez pas à vous joindre au groupe dès septembre.

BOÎTES À LILI

Ouverture des boîtes à Lili dans vos parcs dès le mois de juin. Vous êtes invités à échanger gratuitement, sur une base volontaire, vos propres livres, en bon état, avec ceux qui se trouvent dans les « boîtes à lire » pour propager le plaisir de la lecture !

- Haut-Chamberry
- Daviau
- Émile
- Sophie
- Quai municipal



LE BIBLIO BAMBIN ET L'HEURE DU CONTE

L'heure du conte et le biblio bambin seront de retour à l'automne. Surveillez la nouvelle programmation complète dès septembre.

PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Nouveau!!! Création d'un mini observatoire d'oiseaux. Une activité par mois sera réalisée pour nos amis les oiseaux dans le but de créer de véritables échanges et de liens solides impliquant une participation active et une réciprocité de tous les acteurs, jeunes et moins jeunes. Une activité qui n'a pas d'âge ! Pour plus d'informations ou pour inscription, communiquez avec votre bibliothèque. Surveillez notre page Facebook

EXPOSITIONS

MICHELLE VOYER, artiste peintre avril-mai-juin 2018

Artiste peintre à Les Cèdres depuis 1998, mes deux passions sont le chant et la peinture.



VALÉDAR – Mai - Juin 2018



Exposants/es

Louise Barnabé
Micheline Comte
Daniel Côté
Emfrentienne Daigrauld
Ovilia David Huard
Francine Farland
Francine Gagné
Louise Hunt
Mélanie Leduc
Louise Proulx-Beaudoin
Diane Rainville



<http://www.valedar.com/historique.html>



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX



CLUB OPTIMISTE LES CÈDRES



Juin 2018

- Golf Optimiste en collaboration avec la Municipalité, 2 juin 2018
- Duathlon de l'École Marguerite Bourgeoys, 13 juin
- Vélo tour de Pierre Lavoie, 19 juin
- Journée hot dog pour les élèves et parents, date à déterminer
- Trottibus tous les jours d'école

Août 2018

- Participation des membres optimistes au bar de la Fête du Thuya

Toujours à la recherche de nouveaux membres, nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres, messieurs Éric et Raynald Proulx, monsieur Pierre Yves Desmarais ainsi que madame Ginette Ménard.

Nous aimerions remercier tous les bénévoles qui, au cours de l'année, nous aident dans nos activités tant scolaires que régulières. Merci pour votre générosité et votre amour pour le bien-être des jeunes d'aujourd'hui qui seront nos dirigeants de demain.

Club Optimiste Les Cèdres Inc.

1060 chemin du Fleuve, Les Cèdres J7T 1A1

Robert Ranger, président 2017-2018

Gilles Lirette, secrétaire 2017-2018



Le dimanche 10 juin 2018 se tiendra la cinquième édition de la Biennale littéraire des Cèdres, volet premier roman québécois, à notre lieu hôte, la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis.

Huit premiers romans sont en lice pour le Prix de la Biennale, soit une bourse de 1000 \$. Les primo-romanciers finalistes présents sont : Fanie Demeule, Philippe Girard, Jonathan Ruel, Gabriel Allaire, Renaud Jean, Francis Rose et Érika Soucy.

Nous reprendrons la formule d'une table ronde en compagnie des auteurs qui débutera la journée à 10 h 30 puis suivra le dîner avec les romanciers. Nous poursuivrons d'une rencontre avec Éric Forbes, auteur nominé au Prix Arthur-Ellis, suivie par la lecture d'un court extrait de chacun des romans par les auteurs finalistes. L'Intrépide Cabaret d'Improvisateurs nous proposera une courte prestation afin de dévoiler le lauréat ou la lauréate.

Rappelons que les rencontres sont gratuites et que les billets pour prendre part au repas sont en vente depuis le 23 avril au coût de 30 \$. Vous les trouverez à la bibliothèque. Aucun billet à la porte, date limite 31 mai.

Pour tous les détails, consultez le site internet suivant : biennalelitterairedescedres.wordpress.com. Vous pouvez devenir adepte de la page facebook, nous suivre sur Twitter @biennalelitt, ou encore, nous écrire un courriel à biennalelitt@outlook.com.

Venez rencontrer de nouveaux auteurs!

Réservez tout de suite votre dimanche 10 juin!

Participez à cet événement unique!



438-887-3746

ÉGLISE LES CÈDRES - ÉGLISE ST-LAZARE

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8 h à midi. Vendredi le bureau est fermé. Vous pouvez nous joindre au 450 452-4334 à Les Cèdres et 450 455-3523 à St-Lazare. Vous pouvez également visiter notre site web au www.paroissestjoseph.org pour plus d'informations.

COMPTOIR FAMILIAL LES CÈDRES

Le Comptoir Familial est ouvert les lundis et mercredis de 9 h à 16 h et le samedi de 10 h à 15 h. Vous pouvez nous joindre au 450 200-0788. Veuillez noter que le Comptoir sera fermé pour la période estivale du 30 juillet au 12 août 2018. SVP n'apportez aucun dépôt durant cette période.

Bonnes vacances et au plaisir de vous revoir le 13 août prochain!

ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX



La magie des mots

Bénévoles passionnés du français recherchés

Vous êtes un mordu du bon français et vous songez à partager vos connaissances de la langue? En tant que bénévole, vous serez guidé et accompagné lors du premier cours. Tout le matériel de cours est préparé pour vous à l'avance. Pour en connaître davantage, assistez à une classe. Vous guiderez les étudiants à un meilleur savoir. Cet acquis les propulsera vers l'atteinte de leurs rêves.

De plus, c'est une bonne façon de se retremper dans le français. Les formations sont d'une durée de deux heures par semaine et sont offertes de jour et de soir.

Venez découvrir les bienfaits du bénévolat en faisant ce que vous aimez!

La magie des mots

13A rue Principale, Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0

Tél. : 450 763-1331 ou sans frais 1 877 606-1331

Courriel : comdelamagie@outlook.com

www.lamagiedesmots.com

CLUB ORNITHOLOGIQUE VAUDREUIL-SOULANGES

Nous effectuons plus de 20 sorties d'observation par année et nous offrons au moins 3 conférences données par des conférenciers expérimentés sur des thèmes concernant l'ornithologie. Au printemps la migration des parulines, des canards, des limicoles et des rapaces est intéressante et parfois spectaculaire.

Lors de nos sorties, nous avons observé jusqu'à maintenant 216 espèces dont 164 espèces dans la région Vaudreuil-Soulanges. Venez les découvrir avec nous, jeunes et moins jeunes, nous vous aiderons à les identifier.

Visitez notre site web, vous y trouverez toutes les informations pour devenir membre, le calendrier des activités, les galeries photos, les résumés de nos sorties etc.

Coût : Abonnement annuel individuel : 15\$

Abonnement annuel familial : 20\$

**Pour un non-membre : 3\$ par activité
(sortie ou conférence)**

Renseignements :

Site web : <https://sites.google.com/site/ornithovs/>

Pour nous joindre : ornithovs@gmail.com

Michel Juteau, secrétaire : 450 455-1722



La MAISON DES JEUNES LES CÈDRES

C'est un endroit où tu peux faire 1001 activités! Si tu as entre 12 et 17 ans, viens faire ton tour et si vous êtes un parent, venez nous voir. Il nous fera plaisir de vous faire visiter la MDJ et d'expliquer son fonctionnement. Pour la saison estivale, la MDJ Les Cèdres offrira un éventail d'activités qui plaira à tous!

Horaire pour la période estivale— débute le 26 juin 2018 :

Lundi/Mardi/Mercredi : 13 h à 21 h

Jeudi/Vendredi : 13 h à 22 h

Vous pouvez nous suivre sur facebook : <https://www.facebook.com/mdj.lescedres>

Ou, consultez notre page au nom de « Maison des Jeunes Les Cèdres ».

Dates importantes :

16 juin : assemblée générale annuelle

30 juin : bouteille-o-thon

18 juillet : glissades d'eau Calypso [gratuit]

8 août : La Ronde [gratuit]

8 septembre : bouteille-o-thon



Accessibles, complets et sécuritaires, les programmes d'entraînement de Cardio Plein Air permettent à des milliers de personnes de réaliser leurs objectifs de mise en forme et de bien-être.

Cardio Plein Air offre des programmes d'entraînement complet en plein air, qui permettent de bien s'oxygéner, de profiter de la nature et de socialiser. Tous les programmes offrent un encadrement semi-privé en groupe. Vous profitez ainsi de toute l'attention nécessaire de la part de l'entraîneur pour bénéficier d'un entraînement plaisant, efficace et sécuritaire.

Date : 25 juin au 2 septembre [10 semaines]

Horaire des séances et description des programmes :

www.cardiopleinair.ca

Endroit : Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare

Responsable : Véronique Berlinguette, Kinésiologue B. Sc.

Franchisé Cardio Plein Air

**Coût : 180,51 \$ taxes incluses pour 20 séances
(2 fois par semaine).**

223,63\$ taxes incluses, accès illimité

40,00\$ taxes incluses pour matériel d'exercice

Inscription en ligne : www.cardiopleinair.ca

Pour information : 450 206-0543 / 1 877 327-5530
vaudreuil@cardiopleinair.ca



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

TENNIS

Été 2018 (7 semaines - 25 juin au 8 août)

Catégorie	Horaire : Lundi et mercredi	Résident
Le Petit Tennis (3-4 ans) Parents-enfants sur le terrain	8 h 15 à 9 h	90 \$
Mini-tennis (5-7 ans)	8 h 30 à 9 h 30	110 \$
Tennis Progressif (8-10 ans)	9 h 30 à 11 h	150 \$
Club Ado (11 ans et +)	11 h à 12 h 30	150 \$
Tennis Progressif (8-10 ans)	11 h 30 à 13 h	150 \$
Adultes débutants à intermédiaires	Sur demande	

Politique de reprise de cours (pluie)

Les cours seront repris selon la disponibilité des terrains et des entraîneurs. Nous tentons, dans la mesure du possible, de reprendre toutes les heures de cours qui doivent être annulées en cas de mauvaise température. Pour toutes les reprises de cours, une nouvelle date (une seule) sera communiquée par l'entraîneur à tous les joueurs dans les heures ou les jours suivant l'annulation du cours.

Endroit : Tennis municipal

Inscription : Par téléphone ou courriel

Information : Tennis PC

Charronpascal@hotmail.com

514 836-1551

CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS DE SOULANGES

Le Centre communautaire des aînés de Soulanges est un organisme qui offre divers services aux aînés de la région. Notre mission est d'améliorer leur qualité de vie en contribuant à leur sécurité et en favorisant leur maintien à domicile.

Popote roulante

La popote roulante, c'est la livraison de repas chauds à la porte des aînés ou de personnes en perte d'autonomie ou ayant une limitation physique. Parfois, avec l'âge, les aînés n'ont plus le goût ou la capacité de préparer les repas et cela peut détériorer leur santé. Des plats sont disponibles pour livraison deux jours par semaine, soit les lundis et mercredis midis au coût de 6,50\$ et cela comprend la soupe, le repas et le dessert. Les livraisons sont gratuites et effectuées par des bénévoles souriants.

Nous sommes situés au 12, rue Curé-Cholet, à St-Polycarpe.

POUR INFORMATIONS OU POUR S'INSCRIRE À L'UN DE NOS SERVICES :

Tél : 450.265.3548 ou 1.855.510.3548

mdasoulanges@outlook.com



Le Cercle des Fermières de Les Cèdres

Fort de 55 membres âgées entre 24 et 88 ans, le Cercle de Fermières Les Cèdres est impliqué dans le domaine socio-culturel du paysage municipal depuis plus de 75 ans. Nous participons activement à la confection d'articles d'artisanat et culinaires permettant le maintien et la transmission des valeurs traditionnelles et patrimoniales québécoises. Nous sommes également impliquées dans le financement de différentes causes sociales : La fondation OLO, Mira, Le manoir Ronald McDonald, La Fondation Clermont Bonenfant, Hôpital du Suroit et La Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges.

Mercredi 13 juin 19 h – Réunion mensuelle. Élection de la nouvelle vice-présidente et de la nouvelle secrétaire-trésorière.

L'été, nos heures d'ouverture changent et seront affichées dans la porte du local à l'hôtel de ville, 1060 chemin du Fleuve, Les Cèdres. Curieuses de savoir ce qui se passe au Cercle? Aimez notre page Facebook ou venez nous rencontrer, et pourquoi pas devenir membre! Le renouvellement des cartes de membres pour 2018-2019 sont disponibles depuis le 1^{er} mai 2018 et inclus l'abonnement d'un an au magazine l'Actuelle.

En primeur, voici quelques ateliers qui seront offerts en 2018-2019 : décoration de gâteaux, fabrication d'un bijou (bracelet), broderie suisse, broderie suédoise, atelier de beurre d'érable, dentelle au fuseau, crochet tunisien, et plusieurs autres. Surveillez le prochain Jaseur pour les détails de notre programmation d'automne. Bon été!

www.cfq.qc.ca

LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE L'ACTUEL

Le Centre d'action bénévole L'Actuel se veut la référence en matière de bénévolat dans la région. L'Actuel soutient les organismes, épaula les bénévoles dans leur rôle et accompagne les futurs bénévoles dans la recherche d'une offre de bénévolat correspondant à leurs goûts.

Renseignements :

450 455-3331, info@lactuel.org, www.lactuel.org

88, rue Adèle à Vaudreuil-Dorion

Facebook @LActuelCentreActionBenevole

La Fête du Thuya

L'ÉDITION 2017 EN PHOTOS



UN MERCI PARTICULIER...

COLLABORATEUR



Municipalité
des Cèdres

À TOUS LES
BÉNÉVOLES

LYNN PAVONE,
PHOTOGRAPHE

MUNICIPALITÉ DES CÈDRES

1060, CHEMIN DU FLEUVE
LES CÈDRES (QUÉBEC)
J7T 1A1

TÉLÉPHONE 450 452 4651
TÉLÉCOPIEUR 450 452 4605

BIBLIOTHÈQUE ... 450 452 4250

PRESBYTÈRE 450 452 4334

POLICE 450 310 4141
*4141 (CELLULAIRE)

PROBLÈME
ÉGOUT / AQUEDUC /
VOIE DE CIRCULATION 311

INFO-SANTÉ 811

URGENCE 911

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA
INFO@VILLE.LESCEDRES.QC.CA

HORAIRE D'ÉTÉ

Veillez prendre note que les bureaux de l'hôtel de ville fermeront à midi, le vendredi, pour la période du 1^{er} juin au 7 septembre 2018 inclusivement.

La Fête du Thuya

3 - 4 - 5 AOÛT 2018

NOUVEAUTÉ
LES FESTIVITÉS SE DÉROULERONT AU PARC VALADE

UNE PROGRAMMATION POUR TOUS LES GOÛTS

- D'AUTRES ACTIVITÉS SONT À CONFIRMER !

VENDREDI

LANCEMENT DU FESTIVAL
SPECTACLE DE YANN PERREAU
(PREMIÈRE PARTIE - LYDIA KÉPINSKI)

SAMEDI

EN APRÈS-MIDI
SPECTACLE D'ANNE-LUNE
TOURNÉE TELETOON

SOIRÉE COUNTRY
SOUPER STEAK
SPECTACLE DE GUYLAINE TANGUAY
(PREMIÈRE PARTIE - HOMMAGE À JOHNNY CASH)

DIMANCHE

EN APRÈS-MIDI
SPECTACLE
D'ARTHUR L'AVENTURIER

EN SOIRÉE
SPECTACLE DE PIERRE HÉBERT
(PREMIÈRE PARTIE - ÉTIENNE DANO)



MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES



POUR CONNAÎTRE TOUS LES DÉTAILS DE LA PROGRAMMATION, VISITEZ LE FACEBOOK DE LA FÊTE DU THUYA OU LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ



Imprimé sur du papier
recyclé Enviro100

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA